

JOURNEE MONDIALE DE LA STATISTIQUE

UNE MEILLEURE STATISTIQUE AU SERVICE DE LA POLITIQUE MONETAIRE ET DE LA STABILITE FINANCIERE

Abdellatif Jouahri Wali de Bank Al-Maghrib

Rabat, 20 octobre 2015

Mesdames et Messieurs,

Je tiens tout d'abord à vous dire que c'est pour moi un réel plaisir de me joindre à vous pour célébrer ensemble la journée mondiale de la statistique. J'aimerais à cet égard exprimer mes vifs remerciements au Haut-commissariat au Plan qui nous réunit aujourd'hui et nous offre l'opportunité d'échanger et de partager nos idées et expériences au bénéfice du développement de la statistique et in fine au profit du citoyen, comme l'indique le thème de cette journée « De meilleures données pour une meilleure vie ».

Il n'est évidemment nul besoin de revenir sur l'importance de l'information statistique pour l'orientation des décisions, leur suivi et leur évaluation. Je souhaite pour ma part partager avec vous les défis en matière de disponibilité et de qualité des données dans le cadre de l'exercice de nos missions en tant que banque centrale et les solutions que nous y apportons.

Mesdames et Messieurs,

La crise financière internationale nous a rappelé les écarts entre le besoin et la production de données résultant inévitablement du développement des marchés, des institutions et des risques. Les efforts doivent donc être permanents pour accompagner la complexité grandissante des systèmes économiques et financiers et permettre l'élaboration de politiques efficientes. C'est dans ce cadre que s'inscrit l'initiative lancée par le G20 en avril 2009 visant l'identification des écarts et l'élaboration de propositions pour renforcer la collecte de données. Les réflexions menées dans le cadre de cette initiative ont mis l'accent notamment sur l'importance de l'enrichissement des données bancaires, du renforcement du suivi des établissements d'importance systémique et des activités financières transfrontalières. Elles ont mis également en exergue l'importance de la normalisation de l'information à travers l'adoption de méthodologies et de standards communs et le développement de la coopération à l'échelle internationale, notamment en termes de partage de données.

Dans cette même logique, le FMI a mis en place une nouvelle norme de diffusion, appelée Norme Spéciale de Diffusion des Données Plus (NSDD+), plus exigeante en termes de couverture de données et de délais de publication et qui constitue aujourd'hui un réel défi pour notre système statistique national.

Mesdames et Messieurs,

Bank Al-Maghrib, en tant qu'acteur du système statistique national, a depuis longtemps œuvré pour le renforcement continu de ses capacités statistiques. L'objectif est de disposer de la base informationnelle nécessaire à la prise de décision dans le cadre de ses missions fondamentales, en particulier la conduite de la politique monétaire et plus récemment celle de la stabilité financière.

Dans ce cadre, nous avons développé un dispositif de surveillance macroprudentielle, à travers entre autre l'élaboration d'une cartographie globale des risques et un dispositif de stress-testing visant à évaluer le degré de résilience des institutions financières. A cet effet, la Banque a œuvré pour l'élargissement de la couverture des données collectées, en particulier à l'endettement des agents économiques et aux risques y afférents. A ce niveau, j'aimerais rappeler que la Banque s'est investie depuis plusieurs années dans la mise en place de centrales d'informations financières qu'elle continue d'améliorer et de renforcer avec en particulier l'élargissement de leur couverture aux données relatives aux comptes bancaires, aux impayés sur les lettres de change et aux informations concernant les fournisseurs non financiers.

Dans le même sens, et pour répondre également aux besoins de prise de décision en matière de politique monétaire, la Banque a adopté depuis quelques années une démarche progressive pour la mise à niveau de la production des statistiques monétaires. Ainsi, dans une première étape, la Banque a aligné en 2010 l'élaboration des agrégats de monnaie et de crédit sur la méthodologie du FMI. Les travaux se sont poursuivis par la suite pour assurer une couverture exhaustive des sociétés financières. Après l'intégration des sociétés de financement, des associations de microcrédit et des banques offshores en 2012, les données des OPCVM autres que monétaires et de la CDG ont été prises en compte en 2013 et celles des sociétés d'assurance et de réassurance en 2014. La Banque prévoit achever l'ensemble du processus d'ici la fin de l'année avec l'intégration des caisses de retraite.

Bank AL-Maghrib a également procédé à l'enrichissement de son dispositif statistique par le lancement de deux nouvelles enquêtes. La première, en 2012 porte sur les anticipations d'inflation des experts financiers et des universitaires dans l'objectif de mesurer le degré d'ancrage des agents

économiques à la prévision d'inflation annoncée par la banque. La deuxième, en 2013 appréhende les conditions d'octroi du crédit bancaire et fournit des indicateurs qualitatifs permettant de mieux comprendre la transmission de la politique monétaire. Par ailleurs, la Banque travaille actuellement de concert avec l'Agence Nationale du Cadastre et de la Conservation Foncière pour l'extension de la couverture de son indice des prix des actifs immobiliers aux biens neufs.

Ce renforcement de la collecte de données a été accompagné par le développement au sein de la Banque d'un dispositif d'information décisionnelle avec des outils avancés permettant d'optimiser le traitement de la donnée statistique allant de la collecte à la diffusion.

Mesdames et Messieurs,

Ces efforts nous ont valu la reconnaissance des institutions internationales telles que le FMI ou la Banque des Règlements Internationaux. Conjugués à ceux des autres producteurs statistiques nationaux, ils nous ont permis de hisser notre système statistique national parmi les meilleurs à l'échelle régionale. Toutefois, nous devons tous œuvrer pour consolider nos acquis, combler les écarts actuels et répondre aux besoins futurs.

En effet, malgré les efforts déployés, un besoin assez important subsiste en termes d'informations. Plusieurs domaines restent encore à couvrir, concernant notamment le patrimoine des ménages, les données économiques et bilancielles des entreprises et les flux financiers entre les différents agents économiques. Certaines de ces informations nous seront en particulier d'une grande utilité pour notre politique d'accompagnement des très petites, petites et moyennes entreprises. Une catégorie d'entreprises au profit de laquelle nous sommes en train, avec nos partenaires, de mettre en place un Observatoire dédié.

Par ailleurs, l'évolution vers une flexibilisation graduelle de notre régime de change et le passage à un cadre de ciblage d'inflation, nécessitent la disponibilité de données fines et détaillées. Des données qui nous permettront au niveau de la Banque d'affiner davantage le cadre intégré de prévisions et le dispositif d'évaluation d'impact des politiques économiques que nous sommes en train de finaliser dans le cadre de notre préparation à cette transition.

A cela, s'ajoute évidemment les besoins de suivi du nouvel agenda de développement post 2015, qui faut-il le rappeler est beaucoup plus exigeant en termes de données que le précédent.

Mesdames et Messieurs,

Le besoin en informations n'est pas statique, il est croissant avec la complexification et les mutations économiques et sociales. La réponse adéquate nécessite un cadre légal approprié qui permet de prendre en considération ces évolutions, de coordonner les efforts et de rationaliser l'utilisation des ressources. Le cadre légal actuel mérite, à notre avis, d'être rénové, en particulier pour renforcer la coordination de la production et l'échange des données.

Enfin, je voudrais saluer la contribution précieuse des unités qui fournissent les données à la base, notamment les entreprises et les ménages. C'est grâce à cette coopération, que j'espère voir se maintenir et se renforcer, que nous pouvons disposer de meilleures données qui contribuent à une « meilleure vie » des citoyens.

Je vous remercie pour votre attention.